Petites Effiches



Gazette du Palais • LA LOI • LE QUOTIDIEN JURIDIQUE

410e année - 22 mars 2021 - **n° 57** - 1,60 €

ACTUALITÉ

Page 4

■ Entretien

Franck Lenzi

« L'avocat n'est pas dépossédé par la médiation »

Propos recueillis par Sophie Tardy-Joubert

Page 7

■ Ile-de-France

Hélène Molinari

L'accompagnement des personnes à risque ou atteintes du Covid-19 au sein des entreprises

DOCTRINE

Page 10

■ Immobilier

Patrice Battistini

Résiliation du bail d'habitation : le régime du diagnostic social et financier est précisé (D. n° 2021-8, 5 janv. 2021)

JURISPRUDENCE

Page 12

■ Sociétés et autres groupements Aziber Didot-Seïd Algadi

Incidence de l'erreur sur la dénomination sociale dans un acte de procédure

(Cass. 2° civ., 4 févr. 2021)

CHRONIQUE

Page 16

■ Personnes / Famille

Par Delphine Autem, Christelle Chalas, Christine Desnoyer, Dominique Everaert-Dumont, Léa Jardin, Éric Kerckhove, Blandine Mallevaey, Amélie Niemiec et Gaëlle Widiez Rasolonomenjanahary

Droits de l'enfant : chronique d'actualité législative et jurisprudentielle n° 19 (1^{re} partie)



PARIS (75)

L'accompagnement des personnes à risque ou atteintes du Covid-19 au sein des entreprises 160d5

Hélène MOLINARI

L'association régionale pour l'amélioration des conditions de travail (Aract), contribue à la mise en place de politiques publiques nationales et régionales. Cette structure de droit privé, administrée paritairement et financée par des fonds publics, accompagne les organisations (privées ou publiques), les branches, les territoires et les entreprises face aux enjeux liés aux conditions de travail. L'Aract Île-de-France a donc un rôle à jouer dans cette période de crise pour accompagner la reprise d'activité des personnes atteintes du Covid-19 et des personnes particulièrement à risque.

Comme les autres agences régionales du réseau, l'Aract Île-de-France expérimente, conçoit et impulse des méthodes d'amélioration des conditions de travail en agissant sur trois leviers: l'organisation du travail, le dialogue social et le développement des compétences. Son approche est participative et capitalise sur les expériences réelles pour mettre en lumière les bonnes pratiques, parfois innovantes, et les diffuser auprès des entreprises et des acteurs relais.

Les agences régionales pour l'amélioration des conditions de travail collaborent avec tous les partenaires sociaux mais également avec les chefs d'entreprise afin d'obtenir une implication forte à tous les niveaux. Parmi les domaines d'action, outre la qualité de vie au travail ou encore le développement de l'égalité, l'Aract Îlede-France intervient en matière de santé et de prévention des risques professionnels.

Suite en p. 7

Édition quotidienne d'Actu-Juridique

petites-affiches.com



annonces-pa@lextenso.fr Grande Arche de La Défense 1, parvis de La Défense – 92044 Paris - La Défense Tél. : 01 42 61 56 14 o i



gazettedupalais.com

Accueil client annonces-gp@lextenso.fr 12, place Dauphine - 75001 Paris Tél. : 01 44 32 01 50 le-quotidien-juridique.com



annonces-qj@lextenso.fr Grande Arche de La Défense 1, parvis de La Défense – 92044 Paris - La Défense Tél. : 01 49 49 06 49



Grande Arche de La Défense 1, parvis de La Défense – 92044 Paris - La Défense Tél. : 01 42 34 52 34